No 1.

BULLETIN

INDIVIDUEL
à classer
alphabétiquement
au greffe
du tribunal.

d

COUR IMPÉRIALE

d

TRIBUNAL CIVIL

d

RENSEIGNEMENTS :

Célibataire.
Marié.
Veuf.
Nombre des enfants :

Signes particuliers :

C'est ici que doit être inscrit le mot **Récidiviste** *quand il y a lieu.*

Ici : Le nom *(a)*, les prénoms. *(Ajouter les surnoms ou sobriquets, quand il y en a.)*

fils de

et de

âgé de ans, étant né le

à arrondissement d

département d , demeurant à

Profession *(b)* :

Condamné (par arrêt *ou* jugement)

du *ou* de la (cour *ou* tribunal correctionnel)

en date du

à la peine de

pour crime *ou* délit de *(Bien spécifier la nature de l'infraction pour faciliter la surveillance du parquet de la cour.)*

par application des articles

Vu au parquet :
Le Procureur impérial,

Pour extrait conforme :
Le
Le Greffier en chef,

Vu au parquet d
Le Procureur général,

Timbre du tribunal :

(a) Écrire toujours *très-lisiblement* les noms patronymiques en *gros caractères.*

(b) La profession des condamnés n'a presque jamais été indiquée jusqu'à présent. C'est une lacune à éviter avec soin à l'avenir, car ce renseignement peut servir quelquefois à constater l'individualité.